

(N° 171.)

---

## SÉNAT DE BELGIQUE

---

RÉUNION DU 19 JUILLET 1922

---

Rapport de la Commission de l'Industrie et du Travail, chargée d'examiner le Projet de Loi instituant un Conseil de prud'hommes à Philippeville.

*(Voir les nos 117, 167, 390 et les Ann. parl. de la Chambre des Représentants, séances des 13 et 18 juillet 1922 ; le n° 165 du Sénat.)*

---

Présents : MM. HUBERT, président ; CARPENTIER, LIESENS, RUTTEN, SOLAU et RONGY, rapporteur.

MESSIEURS,

Votre Commission de l'Industrie et du Travail, à l'unanimité de ses membres présents, vous propose l'adoption du projet de loi, instituant un Conseil de prud'hommes, à Philippeville, justifié par le grand nombre d'ouvriers industriels ressortissant de plusieurs communes privées des bienfaits d'une institution de ce genre.

Votre Commission approuve dans son intégrité le texte qui a été voté par la Chambre à l'unanimité et sans discussion.

*Le Rapporteur,*  
G. RONGY.

*Le Président,*  
ARM. HUBERT.